

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie  
Direction de la Culture  
1 16-53

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 MAI 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SABINE BERNASCONI**

**OBJET : Soutien à la langue et traditions provençales : subventions de fonctionnement  
1ère répartition - Année 2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la culture et de Monsieur le délégué à la langue et traditions provençales, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La délégation de la langue et traditions provençales permet d'assurer une meilleure lisibilité de la politique départementale de soutien à la langue et traditions provençales mais aussi de renforcer ses actions et de mieux promouvoir l'importance d'un engagement dans ce domaine. L'Institution départementale a ainsi acté la poursuite du soutien actif à l'ensemble des partenaires culturels dans ce domaine spécifique à la création artistique et culturelle, et à la diffusion des œuvres auprès des différents publics.

Ainsi, une 1ère répartition de fonctionnement est proposée, dont le détail figure dans les listes jointes en annexe.

L'aide en fonctionnement vise à aider les associations œuvrant dans le domaine de la culture, des traditions provençales et de la langue provençale (conservation et diffusion du patrimoine spectacles vivants autour de la thématique de la culture provençale et festivals associés, enseignement, promotion et diffusion de la langue...).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL